

# MAIRIE DE LE VERNET

## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Conseillers :**

en exercice	10	L'an deux mille vingt quatre
présents	08	le 07 septembre à 17 h 00
votants	08	le Conseil Municipal de la Commune de Le Vernet

dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Mr F. BALIQUE, Maire

**PRESENTS : BAYLE R - GROSOS J.J - NABAL M -  
CHEVRIER S - BAYLE F - THEZAN R - - MOLLET G**

**ABSENTS EXCUSES : LOMBARD J. Ch - LACAZE L -**

**Délib.07.09.24.001**

**OBJET : SECURISATION DE LA VOIE PIETONNE ENTRE LE CAMPING LOU PASSAVOUS ET LA PISCINE MUNICIPALE**

Monsieur le Maire Informe le Conseil Municipal de la nécessité de sécuriser la circulation des piétons sur la partie de la voie piétonne entre le Camping Lou Passavous et la Piscine Municipale.

Dans cet objectif, il propose la pose d'un dos d'âne avec réflecteur ralentisseur amovible à l'entrée du Camping Lou Passavous sur la voie communale de Roussimal, d'un coussin berlinois noir composés de 8 éléments sur la voie communale du Serre et d'un autre coussin berlinois noir composé de 8 éléments sur la voie communale de Roussimal au niveau de l'entrée de l'Inattendu, dont le coût est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre des amendes de Police du Conseil Départemental.

Sur la proposition de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de procéder à la pose d'un dos d'âne avec réflecteur ralentisseur amovible à l'entrée du Camping Lou Passavous sur la voie communale de Roussimal et de 2 ralentisseurs de type coussins berlinois noir, un sur la voie communale du Serre avant la piscine municipale et l'autre sur la voie communale de Roussimal au niveau de l'Inattendu, dont le coût s'élève, selon le devis n ° AP244637 du 27/08/2024 de la Société l'Achat Public (26), à la somme de 8 796,50 € H.T.
- **ADOpte** le plan de financement suivant :

- Coût des travaux : 8 796,50 €
- Subvention départementale :
- amendes de police 2024 (50 %) 4 398,00 €
- autofinancement 2024 (50 %) 4 398,50 €

- **DEMANDE** à Madame la Présidente du Conseil Départemental d'accorder à la Commune de Le Vernet, une subvention de 4 398,00 € au titre des fonds des amendes de police 2024 pour le financement de l'opération de sécurisation ci-dessus décrite.